PLANS TRIENNAUX 2025 – 2027 :

Plan Financier

1. Introduction

La circulaire budgétaire 2025 éditée par Bruxelles Pouvoirs Locaux stipule que les CPAS ont l'obligation d'établir des plan triennaux (article 72 de la Loi organique des CPAS).

Art 72 : « Deux fois par législature, au **premier** et quatrième **budget,** est joint un plan triennal. Le premier plan triennal est accompagné d'un programme de politique générale qui comporte pour la durée de la législature les projets politiques principaux et les moyens budgétaires qui s'y rapportent.(…) ».

Cette obligation s'inscrit dans l'esprit de la directive européenne 2011/85 qui impose aux entités locales d'établir des projections et de fixer des objectifs budgétaires pour chaque poste majeur de dépenses et recettes.

Le plan triennal est composé de 2 volets:

* Une note d'orientation qui comporte les axes politiques fondamentaux choisis pour les 3 prochaines années ;

* Un plan financier, de gestion qui traduit budgétairement la note d'orientation sous forme d'estimations et de perspectives.

Le programme de politique générale et le plan triennal sont soumis au comité de concertation, conformément à l'article 26bis, §1er, 8°.

Le présent document passe en revue le plan financier 2025-2027 tant pour le budget d'exploitation que pour le budget d'investissement.

Une analyse par rubrique économique est menée au niveau du budget d'exploitation en évoquant les hypothèses retenues et en expliquant brièvement les écarts observés entre les prévisions budgétaires 2025/2026 et 2026/2027. Le budget d'investissement est ensuite abordé en analysant succinctement les investissements prévus pour 2026 et 2027 ainsi que leur mode de financement.

A note toutefois que le présent plan triennal constitue une **projection** fondée sur les **données disponibles** et les **décisions actées à ce jour**. Il est susceptible d'évoluer en fonction :

- des politiques internes que la nouvelle législature souhaitera mettre en place via son plan stratégique qui sera établi fin 2025 ;
- des facteurs externes, tels que des modifications législatives ou réglementaires, notamment dans le cadre du plan exclusion des chômeurs de longue durée.

2. Plans Triennaux 2025-2027

Voici une vue reprenant tant le budget d'exploitation que le budget d'investissement par rubrique :

		Rekening 2023 Compte 2023	Gewijzigde begroting 2024 Budget modifié 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027
EXPLOITATION						
60 - Prestations		96.068.722,53	98.856.000,00	103.518.900,00	106.104.900,00	109.686.200,00
61 - Transferts		188.899.061,93	219.564.400,00	221.329.900,00	224.628.200,00	230.118.700,00
62 - Produits Financiers		846.116,82	1.135.400,00	1.221.000,00	1.221.000,00	1.221.000,00
70 - Personnel		172.444.538,35	186.881.000,00	199.899.700,00	206.419.900,00	214.724.500,00
71 - Fonctionnement		35.328.433,88	45.791.800,00	43.023.000,00	44.466.000,00	45.412.800,00
72 - Redistribution		162.824.715,07	184.688.400,00	189.559.000,00	190.495.900,00	195.274.700,00
7X - Charges financières		5.439.754,97	5.497.800,00	6.477.400,00	6.494.600,00	6.251.400,00
INVESTISSEMENTS						
80 - Intervention		8.755.671,59	17.477.000,00	9.507.900,00	2.739.000,00	1.686.800,00
81 - Aliénations		601.114,44	7.837.000,00	7.201.000,00	23.443.200,00	10.812.100,00
82 - Financement		9.956.593,68	16.089.600,00	27.438.200,00	20.113.500,00	38.013.500,00
90 - Contributions		20.836,49	100.000,00	110.000,00	50.000,00	50.000,00
91 - Investissements		16.126.485,29	51.447.100,00	52.945.900,00	35.243.200,00	49.556.300,00
92 - Dette		14.471.010,48	14.965.800,00	15.051.000,00	15.502.400,00	14.249.500,00
67 - Solde prélèvements	exploitation	8.016.220,70	14.759.421,03	7.570.000,00	315.600,00	1.456.200,00
87 - Solde prélèvements	investissement	-3.869.111,78	10.746.300,00	23.959.800,00	4.499.900,00	842.800,00
66-76 - Résultat		**-97.381.384,62**	**-102.906.778,97**	**-105.319.300,00**	**-115.606.700,00**	**-131.681.900,00**

Il est à noter que les données chiffrées reprises dans le tableau ci-dessus (plans 2025-2027) sont communiquées **à titre indicatif** et **sous réserve** des changements législatifs, de l'évolution de la conjoncture économique, du nouveau plan stratégique du CPAS, de la concrétisation des ventes immobilières projetées,...

En résumé, nous observons une augmentation de la dotation communale :

- de 2025 à 2026 de 10.287.400 € (9,7 %) s'expliquant principalement par les éléments suivants :
  - la présence, en 2025, d'éléments exceptionnels liés à des reprises de provisions pour un montant de 6.346.800 € (reprise de provisions RI/ERI en 2025 pour 3.589.800 € et du résultat de la liquidation Heysel pour 2.757.000 €) ;
  - les indexations (le Bureau fédéral du plan prévoit un saut d'index en 02/2026 avec une indexation effective des salaires et des aides en 05/2026) pour un montant de 2.787.500 € ;
  - le personnel supplémentaire (20 assistants sociaux supplémentaires à partir d'08/2025 dans le cadre du plan d'exclusion des chômeurs de longue durée) pour un montant de 700.600 € ;
  - l'impact net défavorable du facteur de responsabilisation pension estimé à 624.600 € ;
  - la poursuite en 2026 de la modernisation informatique (redevances annuelles M365) ce qui engendre une dépense supplémentaire de 550.000 € ;
  - l'impact net défavorable des charges financières : 147.700 € ;
  - des recettes de prélèvements moindres suite à l'épuisement progressif de certains fonds spécifiques ou de dons et legs de 106.000 €;
  - l'augmentation du Fonds Spécial de l'Aide Sociale (FSAS) de 660.600 € ;
  - l'impact financier favorable suite à l'arrêt du projet Greenup : 160.500 € ;

- l'impact net favorable de la TVA à récupérer : 135.000 € ;
- des loyers supplémentaires suite aux fins de rénovation de chantiers : 19.700 €.

❖ de 2026 à 2027 de 16.075.200 € (13.9 %) s'expliquant principalement par les éléments suivants :
- la présence, en 2026, d'éléments exceptionnels liés à la mesure exceptionnelle 25/26 de financement par le fonds d'investissement des amortissements annuels d'emprunts à charge du CPAS sous réserve que le fonds d'investissement soit suffisant (fonction de la concrétisation des ventes immobilières projetées) : + 11.814.200 € ;
- les indexations (prévision d'une indexation de 2% en 2027) pour un montant de 3.295.200 € ;
- l'augmentation net des intérêts et amortissements d'emprunts pour 454.400 € ;
- l'impact net défavorable du facteur de responsabilisation pension pour un montant de 1.340.300 € ;
- l'augmentation du Fonds Spécial de l'Aide Sociale (FSAS) de 685.200 €;
- des loyers supplémentaires suite aux fins de rénovation de chantiers pour 143.700 €.

2.1. Service d'exploitation

2.1.1. Recettes d'exploitation

A) Recettes de prestations

EXPLOITATION	Codes économiques	Rekening 2023 Compte 2023	Gewijzigde begroting 2024 Budget modifié 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027
60 - Prestations		**96.068.722,53**	**98.856.000,00**	**103.518.900,00**	**106.104.900,00**	**109.686.200,00**
Remboursement Personnel et fonctionnement	-111 à -119 et -12	33.339.399,72	25.444.500,00	29.532.000,00	32.201.100,00	34.645.500,00
Prestations	161 à 164	62.729.322,81	73.411.500,00	73.986.900,00	73.903.800,00	75.040.700,00

Au niveau des recettes de prestations, on note :

❖ une augmentation de 2.586.000 € entre les prévisions budgétaires 2025 et 2026 suite aux éléments suivants :
- l'indexation de 2% des recettes qui induit un impact positif de **1.021.600 € ;**
- la refacturation de la quote-part des hôpitaux dans le facteur de responsabilisation pension qui induit une augmentation de recettes de **2.451.300 *€*** ;
- l'augmentation de **64.400 €** des récupérations TVA dont une augmentation de la TVA à récupérer sur dépenses d'exploitation de 135.000 € et une diminution sur dépenses d'investissement de 70.600 € (fonction des investissements réalisés au niveau des projets Byrrh, Château d'eau, Mabru ainsi qu'au service du Linge et sans impact au global car les dépenses de prélèvements sont diminuées à due concurrence) ;
- l'augmentation de loyers suite aux fins de chantiers de rénovation pour **19.700 €** ;

- la diminution du canon « César de Paepe » de **971.000 €** mais sans impact financier au global (à mettre en regard des variations des prélèvements y relatifs).

❖ une augmentation de 3.581.300 € entre les prévisions budgétaires 2026 et 2027 suite aux éléments suivants :

- l'indexation de 2 % qui induit un impact positif de l'ordre de **2.235.700 €** ;
- la refacturation de la quote-part des hôpitaux dans le facteur de responsabilisation pension qui induit une augmentation de recettes de **2.300.600 €** ;
- l'augmentation de loyers suite aux fins de chantiers de rénovation pour **143.700 €** ;
- l'arrêt de la perception du canon annuel lié à l'achat du bâtiment du site César de Paepe (6 mois perçus encore en 2026) qui induit une diminution de recettes d'un montant de **970.900€** (sans impact au global car diminution à due concurrence des prélèvements);
- la diminution de **127.800 €** des récupérations TVA sur investissements (fonction des investissements réalisés au niveau des projets Byrrh, Château d'eau, Mabru ainsi qu'au service du Linge). Toutefois, ceci n'a pas d'impact au niveau du résultat global CPAS car les prélèvements sont diminués à due concurrence.

B) Recettes de transferts

EXPLOITATION	Codes économiques	Rekening 2023 Compte 2023	Gewijzigde begroting 2024 Budget modifié 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027
61 - Transferts (hors dotations)		**188.899.061,93**	**219.564.400,00**	**221.329.900,00**	**224.628.200,00**	**230.118.700,00**
Gaz et électricité	38000/07	3.027.579,41	2.401.200,00	1.524.100,00	1.524.100,00	1.524.100,00
ISP	84492x/465	3.658.635,94	4.063.400,00	4.146.100,00	4.145.500,00	4.145.500,00
Intervention PC ACS	46500/06					
Intervention PC revenu d'intégration	46510/05	51.845.708,88	58.981.500,00	61.639.500,00	62.565.600,00	64.244.500,00
Intervention PC revenu d'intégration majoré PIIS (Fonction 83208)	46530/05	6.103.289,38	5.630.600,00	6.088.900,00	6.180.500,00	6.346.500,00
Intervention PC revenu d'intégration 100%	46540/05	17.640.520,61	20.608.500,00	21.483.700,00	21.806.500,00	22.391.700,00
Intervention PC - initiatives d'insertion	46550/05	10.181.846,04	12.694.000,00	15.320.600,00	15.550.800,00	15.968.100,00
Intervention du PC correspondant aux dépenses du code 8320/33420/21	46520/03	414.433,61	1.000.000,00	850.000,00	850.000,00	850.000,00
Intervention du PC correspondant aux dépenses du code 8320/33430/21	46530/03	24.323.974,49	26.400.000,00	27.400.200,00	27.811.900,00	28.558.300,00
Intervention du PC correspondant aux dépenses du code 8320/33470/21	46570/03					
Intervention du PC correspondant aux dépenses du code 8320/33480/21	46580/03					
Intervention du PC correspondant aux dépenses du code 8320/33490/21	46590/03	847.758,91	1.369.600,00	1.852.800,00	1.878.400,00	1.924.800,00
Autres interventions du Pouvoir central	465	23.153.835,92	32.710.800,00	28.800.700,00	28.800.700,00	28.800.700,00
Interventions INAMI	476	17.802.437,00	20.528.700,00	20.455.300,00	20.762.600,00	21.319.500,00
F.S.A.S. (Fonds spécial de l'aide sociale)	46600/01	4.609.177,62	5.159.000,00	4.211.700,00	4.872.300,00	5.557.500,00
Retenues pensions sur traitements	38000/04					
Remboursements par les bénéficiaires	(-333 et -334)	16.577.399,09	18.281.500,00	18.908.000,00	19.162.400,00	19.623.300,00
Autres recettes de transferts (solde 61)		8.712.465,03	9.735.600,00	8.648.300,00	8.716.900,00	8.864.200,00

❖ une augmentation de 3.298.300 € entre les prévisions budgétaires 2025 et 2026 suite aux éléments suivants :

- aux indexations des récupérations des aides auprès du Spp'is et des remboursements RI, ERI, Mises à l'emploi auprès des tiers ou ayants-droit,… qui induisent un impact favorable de l'ordre de **2.262.400 €** ;
- l'augmentation du Fonds Spécial de l'Aide Sociale (FSAS) de **660.600 €** ;

- l'indexation au niveau des diverses subventions INAMI qui induit un impact favorable de **307.300 €** ;
- l'indexation de recettes diverses de **110.500 €** ;
- la diminution des recettes de **41.900 €** fonction de la refacturation des charges d'emprunts auprès de la ville et de la subvention utilisation (sans impact financier au global car à mettre en regard des variations de charges financières et des prélèvements);
- la diminution du subside mobilité douce suite à l'arrêt du projet Greenup de **600€**.

❖ une augmentation de 5.490.500 € entre les prévisions budgétaires 2026 et 2027 suite aux éléments suivants :

- aux indexations des récupérations des aides auprès du SPP'is et des remboursements RI, ERI, Mises à l'emploi auprès des usagers,… qui induisent un impact favorable de l'ordre de **4.101.100 €** ;
- l'augmentation du Fonds Spécial de l'Aide Sociale (FSAS) de **685.200 €** ***;***
- l'indexation au niveau des diverses subventions INAMI qui induit un impact favorable de **556.900 €** ;
- l'indexation de recettes diverses de **200.400 €** ;
- la diminution des recettes de **53.100 €** fonction de la refacturation des charges d'emprunt auprès de la ville et de la subvention utilisation (sans impact financier au global car à mettre en regard des variations de charges financières et des prélèvements).

C) Produits financiers

EXPLOITATION	Codes économiques	Rekening 2023 Compte 2023	Gewijzigde begroting 2024 Budget modifié 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027
62 - Produits Financiers		**846.116,82**	**1.135.400,00**	**1.221.000,00**	**1.221.000,00**	**1.221.000,00**
Intérêts Créditeurs	261-264-266	827.003,89	679.900,00	630.000,00	630.000,00	630.000,00
Autres produits financiers (solde 62)		19.112,93	455.500,00	591.000,00	591.000,00	591.000,00

Aucune modification n'a été actée au niveau des produits financiers entre les prévisions budgétaires 2025 et 2026-2027.

2.1.2. Dépenses d'exploitation

A) Frais de personnel

EXPLOITATION	Codes économiques	Rekening 2023 Compte 2023	Gewijzigde begroting 2024 Budget modifié 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027
70 - Personnel		**172.444.538,35**	**186.881.000,00**	**199.899.700,00**	**206.419.900,00**	**214.724.500,00**
Traitements et salaires	111	90.195.607,76	99.050.600,00	106.501.300,00	108.743.400,00	111.668.300,00
dont art. 60§7	11100-17	4.910.599,09	6.550.000,00	7.962.000,00	8.094.600,00	8.311.900,00
dont contractuels subsidiés	11100-18					
dont contractuels subsidiés spécifiques	11100-19					
Allocations sociales	112	8.904.222,74	10.061.000,00	10.246.800,00	10.418.000,00	10.705.600,00
Cotisations patronales à l'ONSS APL	113	54.464.164,14	56.425.200,00	62.312.200,00	66.038.600,00	70.525.300,00
Cotisations pensions	11400 et 11401	11.578.740,93	12.832.100,00	12.820.100,00	13.038.000,00	13.395.700,00
Avantages sociaux	115	4.192.341,00	4.821.000,00	4.457.700,00	4.537.100,00	4.666.100,00
Pensions et prépensions à charges	116	618.026,29	693.200,00	445.200,00	447.200,00	451.000,00
Assurances	117	800.440,65	979.200,00	1.017.500,00	1.044.000,00	1.081.800,00
Service social et Service médical	118 et 119	1.690.994,84	2.018.700,00	2.098.900,00	2.153.600,00	2.230.700,00

- ❖ une augmentation de 6.520.200 € entre les prévisions budgétaires 2025 et 2026 suite aux éléments suivants :
  - les indexations salariales pour un montant de **2.873.600 €** ;
  - l'impact lié à l'engagement de nouveaux assistants sociaux (niveau B) à partir d'août 2025 dans le cadre de la mesure d'exclusion des chômeurs de longue durée (cfr. postes repris en annexe P5 – détail des entrées) pour un montant de **700.600 €** ;
  - l'estimation de notre cotisation dans le cadre du facteur de responsabilisation pension estimé par le SPF pension pour 2026 à 34.805.500 € soit une augmentation de **3.075.900€** ;
  - l'impact financier favorable de l'arrêt du projet Greenup induisant la diminution de deux effectifs (niveau C4) pour un montant de **129.900 €**.

- ❖ une augmentation de 8.304.600 € entre les prévisions budgétaires 2026 et 2027 suite aux éléments suivants :
  - les indexations salariales pour un montant de **4.663.700 €** ;
  - l'estimation de notre cotisation dans le cadre du facteur de responsabilisation pension estimé par le SPF pension pour 2027 à 38.446.400 € soit une augmentation de **3.640.900€**.

B) Frais de fonctionnement

EXPLOITATION	Codes économiques	Rekening 2023 Compte 2023	Gewijzigde begroting 2024 Budget modifié 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027
71 - Fonctionnement		**35.328.433,88**	**45.791.800,00**	**43.023.000,00**	**44.466.000,00**	**45.412.800,00**
Remboursement de frais	121	875.799,25	923.400,00	1.025.600,00	1.049.000,00	1.072.900,00
Honoraires	122	1.653.702,09	1.611.700,00	1.525.500,00	1.555.100,00	1.591.100,00
Fonctionnement administratif	123	5.110.723,90	8.100.200,00	8.661.800,00	9.408.600,00	9.612.300,00
Fonctionnement technique	124	11.726.598,24	15.461.600,00	14.914.900,00	15.227.700,00	15.553.200,00
Fonctionnement des bâtiments	125	11.383.143,19	14.936.400,00	12.314.000,00	12.558.400,00	12.821.700,00
Loyers	126	723.742,60	619.000,00	391.800,00	394.100,00	397.700,00
Frais de fonctionnement des véhicules	127	676.346,17	828.600,00	791.700,00	806.100,00	825.800,00
Frais de gestion et impôts	128 et 129	3.178.378,44	3.310.900,00	3.397.700,00	3.467.000,00	3.538.100,00

- ❖ une augmentation de 1.443.000 € entre les prévisions budgétaires 2025 et 2026 suite aux éléments suivants :
  - l'indexation des dépenses de fonctionnement de 2 % pour un montant de **924.200 €** ;
  - la poursuite en 2026 de la modernisation informatique ce qui induit un budget supplémentaire de **550.000 €** pour les redevances annuelles M365 ;
  - l'arrêt du projet Greenup qui induit un impact financier favorable de **31.200 €.**

- ❖ une augmentation de 946.800 € entre les prévisions budgétaires 2026 et 2027 suite à l'indexation 2027 de 2%.

C) Dépenses de redistribution

EXPLOITATION	Codes économiques	Rekening 2023 Compte 2023	Gewijzigde begroting 2024 Budget modifié 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027
72 - Redistribution		**162.824.715,07**	**184.688.400,00**	**189.559.000,00**	**190.495.900,00**	**195.274.700,00**
Aide sociale en espèce	33300/01	2.247.792,60	3.403.200,00	1.706.800,00	1.706.800,00	1.706.800,00
Revenu d'intégration subventionné à 55%-70%	33310/05	74.065.298,40	84.259.300,00	88.056.400,00	89.379.300,00	91.777.800,00
Revenu d'intégration majoré (en principe ne plus l'utiliser, cf. fiche technique PIIS)	33330/05					
Revenu d'intégration 100%	33340/05	17.640.520,61	20.608.500,00	21.483.700,00	21.806.500,00	22.391.700,00
Initiatives d'insertion prof. Subv, à 100%	33350/05	10.181.846,04	12.694.000,00	15.320.600,00	15.550.800,00	15.968.100,00
Frais médicaux	33400/23	631.481,89	775.000,00	620.000,00	620.000,00	620.000,00
Frais d'hospitalisation	33400/04	406.068,72	1.490.700,00	2.754.600,00	1.000.000,00	1.000.000,00
Frais pharmaceutiques	33400/25	1.978.907,54	2.464.400,00	2.270.000,00	2.270.000,00	2.270.000,00
Frais d'hébergement personnes âgées	33400/11et 33410/10	907.006,82	973.000,00	970.000,00	984.600,00	1.011.100,00
Intervention comme centre secourant, remboursable par le PC, en faveur d'indigents sans domicile de secours	33420/21	414.433,61	1.000.000,00	850.000,00	850.000,00	850.000,00
Intervention comme centre secourant, remboursable par le PC, en faveur d'étrangers, indigents, sans inscription	33430/21	24.323.974,49	26.400.000,00	27.400.200,00	27.811.900,00	28.558.300,00
Intervention comme centre secourant remboursable par le PC en faveur d'étrangers indigents, inscrits en registre d'attente ne résidant pas dans la commune du centre secourant	33470/21					
Activation de l'aide sociale financière dans le cadre d'un programme de transition professionnelle	33480/21					
Intervention comme centre secourant complémentaire à l'activation de l'aide sociale remboursable par le PC à 100 % en faveur d'étrangers indigents, inscrits au registre de la population qui, en raison de leur nationalité, ne bénéficient pas du Minimex	33490/21	822.495,22	1.225.400,00	1.702.300,00	1.727.900,00	1.774.300,00
Remboursements au pouvoir central	(-465)	14.806.816,07	15.841.400,00	14.206.500,00	14.414.300,00	14.790.500,00
Autres dépenses de redistribution (solde 72)		14.398.073,06	13.553.500,00	12.217.900,00	12.373.800,00	12.556.100,00

- une augmentation de 936.900 € entre les prévisions budgétaires 2025 et 2026 suite aux éléments suivants :
  - les indexations des aides barémiques et des frais d'hébergement soit un impact de l'ordre de **2.565.100 €** (à noter que l'indexation des aides barémiques est à mettre en regard de l'indexation des récupérations de ces aides - recettes de transfert)***;***
  - l'indexation de 2% de notre dotation envers les maisons de quartier pour **126.400€ ;**
  - la diminution des frais d'hospitalisation d'un montant de **1.754.600 €** (contentieux 2018-2021) prévu spécifiquement dans le budget 2025 avec un prélèvement à due concurrence. Au global CPAS, cela n'a aucune incidence financière étant donné que les recettes de prélèvement sont diminuées à due concurrence.

- une augmentation de 4.778.800 € entre les prévisions budgétaires 2026 et 2027 suite aux éléments suivants :
  - l'indexation de 2 % des aides barémiques et des frais d'hébergement soit un impact de l'ordre de **4.649.800 €** (à noter que l'indexation des aides RI, ERI et mises à l'emploi est à mettre en parallèle avec l'indexation des récupérations de ces aides - recettes de transfert);
  - l'indexation de 2% de notre dotation envers les maisons de quartier : **129.000€.**

D) Charges financières : Intérêts d'emprunt

EXPLOITATION	Codes économiques	Rekening 2023 Compte 2023	Gewijzigde begroting 2024 Budget modifié 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027
7X - Charges financières		**5.439.754,97**	**5.497.800,00**	**6.477.400,00**	**6.494.600,00**	**6.251.400,00**
Intérêts des emprunts	211-212-213	5.438.806,96	5.495.100,00	6.426.800,00	6.444.000,00	6.200.800,00
Intérêts débiteurs	214-215-216	783,98	1.900,00	50.000,00	50.000,00	50.000,00
Autres charges financières (solde 7X)		164,03	800,00	600,00	600,00	600,00

L'augmentation de 17.200 € entre les prévisions budgétaires 2025 et 2026 et la diminution de 243.200 € entre les prévisions budgétaires 2026 et 2027 s'expliquent d'une part, par l'évolution de la charge financière existante (tableaux d'amortissement et hypothèses de consolidation) et d'autre part, par la charge financière projetée des emprunts prévus sur la période 2025 à 2027 (hypothèses de consolidation).

2.1.3. Recettes et dépenses de prélèvements

		Rekening 2023 Compte 2023	Gewijzigde begroting 2024 Budget modifié 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027
Prélèvements exploitation		**8.016.220,70**	**14.759.421,03**	**7.570.000,00**	**315.600,00**	**1.456.200,00**
Recettes		10.608.762,09	18.253.200,00	9.671.600,00	2.415.300,00	1.585.600,00
Dépenses		2.592.541,39	3.493.778,97	2.101.600,00	2.099.700,00	129.400,00

- une aggravation du solde des prélèvements de 7.254.400 € entre les prévisions budgétaires 2025 et 2026 suite aux éléments suivants :

  Recettes de prélèvements : - 7.256.300 € qui s'explique par :

  - la reprise en 2025 du résultat de la liquidation Heysel : **-2.757.000 €** ;
  - la reprise en 2025 des provisions RI/ERI : **-3.589.800 €** ;
  - l'utilisation en 2025 de la provision dans le cadre du contentieux avec les hôpitaux (en lien avec des dépenses de redistribution moindres) : **-1.754.600 €** ;
  - des prélèvements moindres pour **106.000 €** suite à l'épuisement progressif de certains fonds spécifiques ou de dons et legs et de **7.300 €** en fonction des variations de charges financières ;
  - le différentiel entre les charges financières et le canon César de Paepe pour **958.400 €** (à mettre en regard de la diminution des loyers).

  Dépenses de prélèvements : -1.900 € qui s'explique par :

  - de moindres récupérations TVA sur les investissements estimées à **70.600 €** ;
  - le différentiel entre les charges financières et le canon César de Paepe : **-12.600€**
  - le différentiel 2025-2026 des amortissements d'emprunt du bâtiment César de Paepe (refacturés) : **+76.300 €** ;
  - le différentiel 2025-2026 des charges financières dans le cadre de la subvention utilisation : **+ 5.000 €**.

- une amélioration du solde des prélèvements de 1.140.600 € entre les prévisions budgétaires 2026 et 2027 suite aux éléments suivants :

  Recettes de prélèvements : - 829.700 € qui s'explique par :

  - le différentiel 2026-2027 du prélèvement pour l'opération César de Paepe qui induit une diminution de recettes de prélèvement de **958.400€** (sans impact global pour le CPAS, à mettre en regard de la diminution des dépenses de prélèvements et de recettes de prestations à due concurrence) **;**
  - le différentiel 2026-2027 de la subvention utilisation : **-600 € ;**
  - l'augmentation des recettes de prélèvements pour financer l'augmentation des intérêts d'emprunts de la Clinique Depage (charges à récupérer lors de la vente du bâtiment) : **+ 129.300 €.**

Dépenses de prélèvements : -1.970.300 € qui s'explique par :

- de moindres récupérations TVA sur les investissements estimées à **127.800 €** ;
- le différentiel 2026-2027 du prélèvement pour l'opération César de Paepe qui induite une diminution des dépenses de prélèvements de **1.849.600 €** (sans incidence financière pour le CPAS, à mettre en regard de la diminution à due concurrence des recettes de prestations et de prélèvements) ;
- le différentiel 2026-2024 des prélèvements à opérer dans le cadre de la subvention utilisation : **+7.100 €**.

2.2. Service d'investissement

Les prévisions budgétaires 2026-2027 reprennent **l'ensemble des investissements envisageables pour ces années 2026-2027.**

Le budget d'investissement est présenté à l'équilibre en 2026 moyennant une intervention du fonds de réserve d'investissement d'un montant de 11.814.200 € pour financer les amortissements d'emprunts à charge du CPAS.

Intervention du fonds de réserve d'investissement - amortissements d'emprunts à charge du CPAS	11.814.200 €
Amortissements d'emprunts financés par le fonds d'investissement le temps de la vente du bâtiment Depage	129.300 €
Amortissements d'emprunts refacturés	2.918.800 €
Montant total des amortissements d'emprunts	**14.862.300 €**

En 2027, le budget d'investissement est présenté en équilibre après report des charges d'amortissements d'emprunts 2027 dans le résultat d'exploitation pour un montant de 12.500.600 €.

Les investissements par département pour les plans 2026-2027 peuvent être résumés de la manière suivante :

2.2.1. Investissements par département

1. Département Action Sociale

Etablissement/service	P2026	P2027
Front Office	2.489.300 €	452.300 €
Emploi et Formation	25.500 €	26.100 €
Services Transversaux	15.300 €	15.700 €
Total général	**2.530.100 €**	**494.100 €**

Les postes principaux sont :

Front Office (Antennes) :

- Aménagement d'une nouvelle antenne à Laeken : 1.036.000 € en 2026
- Nouvelle antenne (Achat) : 1.000.000 € en 2026.

2. Département Economie Sociale et Durable

Etablissement/service	P2026	P2027
Service du linge	1.013.100 €	523.600 €
Autres Projets d'Insertion	244.800 €	250.100 €
Total général	**1.257.900 €**	**773.700 €**

Les postes principaux sont les travaux de maintenance et équipements du Service du linge : 1.013.100 € en 2026 et 523.600 € en 2027.

3. Département Etablissements et Soins Médicaux

Etablissement/service	P2026	P2027
Heysel	749.700 €	6.111.500 €
Ursulines	565.700 €	442.300 €
Eglantines	513.400 €	524.300 €
Sainte-Gertrude	464.500 €	4.492.000 €
Vésale	402.900 €	429.100 €
Home Juliette Herman	310.600 €	239.100 €
Centres de jour pour personnes handicapées Delta et Médori	291.000 €	295.700 €
Centre d'hébergement pour personnes handicapées Médori	238.000 €	241.600 €
Appartements Supervisés	102.000 €	104.200 €
Service d'Aide Familiale	45.900 €	47.000 €
Total général	**3.683.700 €**	**12.926.800 €**

Les postes principaux sont :

Sainte-Gertrude :

- Rénovation énergétique : 100.000 € en 2026 et 4.100.000 € en 2027

Heysel :

- Rénovation énergétique : 100.000 € en 2026 et 5.800.000 € en 2027

4. Département Patrimoine Privé

Etablissement/service	P2026	P2027
Patrimoine privé - Bâtiments	11.774.900 €	21.881.500 €
Résidences pour personnes âgées	3.022.000 €	1.531.000 €
1000 Logements	357.000 €	364.200 €
Patrimoine non-bâti	315.200 €	321.700 €
850 logements	224.400 €	229.000 €
Patrimoine privé - frais de structure	24.100 €	24.700 €
Total général	**15.717.600 €**	**24.352.100 €**

Les postes principaux sont :

- Maintenances, travaux énergétiques et remises en état locatif : 5.843.600 € en 2026 et 5.935.100 € en 2027

- Rénovations/constructions dont principalement :
  => Upgrade énergétique : 2.496.300 € en 2026 et 12.986.000 € en 2027
  => Masui 111 : 4.491.300 € en 2026
  => Porte Rouge : 2.966.100 € en 2027
  => Résidence Canler, rue Borgval 2 : 1.000.000 € en 2026 et 1.000.000 € en 2027 .

5. Départements généraux

Etablissement/service	P2026	P2027
Logements de Transit	6.536.900 €	1.735.500 €
Patrimoine public - Bâtiments	3.868.200 €	7.938.700 €
Service Informatique	1.024.900 €	953.600 €
BYRRH	352.000 €	104.200 €
Frais Généraux - AG	209.600 €	214.000 €
Autres départements et services supports	41.900 €	42.700 €
Patrimoine public - Frais de structure	20.400 €	20.900 €
Total général	**12.053.900 €**	**11.009.600 €**

Les postes principaux sont :

- Masoin : 7.512.000 € en 2027
- Haute 57-59 : 5.810.000 € en 2026
- Maintenances, travaux énergétiques et remises en état locatif : 1.447.100 € en 2026 et 966.300 € en 2027
- Investissements informatiques corporate : 1.024.900 € en 2026 et 953.600 € en 2027
- Haute/Abricotier : 1.800.000 € en 2026
- Chanterelle : 300.000 € en 2026 et 1.300.000 € en 2027

2.2.2. Investissements par mode de financement

Compte tenu que du fait que fonds de réserve d'investissement intervient, en 2026, à concurrence d'un montant de 11.943.500 € pour financer les amortissements d'emprunts non-refacturés, veuillez trouver le tableau des modes de financement globaux

Mode de financement	Plan 2026	%	Plan 2027	%
Fonds de réserve d'investissement	23.300.900 €	49,38%	8.284.900 €	16,72%
Emprunts	18.841.000 €	39,93%	36.803.500 €	74,27%
Subsides	4.982.300 €	10,56%	4.467.900 €	9,02%
Legs Hicguet	62.500 €	0,13%	0 €	0,00%
TOTAL	**47.186.700 €**	**100,00%**	**49.556.300 €**	100,00%

Table des matières

1. Introduction 2

2. Plans Triennaux 2025-2027 3

2.1. Service d'exploitation 4

2.1.1. Recettes d'exploitation 4

A) Recettes de prestations 4

B) Recettes de transferts 5

C) Produits financiers 6

2.1.2. Dépenses d'exploitation 7

A) Frais de personnel 7

B) Frais de fonctionnement 8

C) Dépenses de redistribution 8

D) Charges financières : Intérêts d'emprunt 9

2.1.3. Recettes et dépenses de prélèvements 9

2.2. Service d'investissement 11

2.2.1. Investissements par département 11

2.2.2. Investissements par mode de financement 13